

TRANSFERT DIRECT SELON LE SOUS-ALINÉA 60I)(v)

Lisez les instructions et les définitions au verso de ce formulaire. Les renvois législatifs sont tirés de la Loi de l'impôt sur le revenu.

Partie 1 – Demandeur

Nom Numéro d'assurance sociale Numéro de téléphone
Adresse

1. Veuillez transférer \$ du (cochez la case appropriée) REER ou FERR mentionné ci-dessous.

Nom de l'émetteur du REER ou du FERR Numéro et nom du régime ou du fonds
Adresse de l'émetteur du REER ou du FERR

2. Cochez la case appropriée.

- Je suis le rentier du REER.
Je suis le rentier du FERR.
Je suis l'époux ou conjoint de fait bénéficiaire nommé dans le contrat du FERR.

3. Cochez la case appropriée.

- Le montant représente la conversion entière ou partielle de ma rente du REER mentionné ci-dessus.
Le montant dépasse le montant minimum selon le FERR mentionné ci-dessus.
Le montant dépasse le montant minimum selon le FERR mentionné ci-dessus de mon époux ou conjoint de fait décédé.

4. Cochez la case appropriée et remplissez la ligne qui s'applique.

- Je demande le transfert du montant à mon REER. Numéro et nom du régime individuel
Je demande le transfert du montant à mon FERR. Numéro et nom du fonds individuel
Je demande le transfert d'un montant du REER ou du FERR mentionné à une rente admissible.

Nom de l'émetteur du REER, du FERR ou de la rente Adresse
Date Signature du demandeur ou Lettre ci-jointe pour la signature du demandeur

Partie 2 – Cessionnaire

5. Nous accepterons le transfert direct demandé ci-dessus. Lorsque nous recevons le montant, nous l'utiliserons pour acheter une rente comme il est décrit à la division 60I)(ii)(A), ou nous le créditerons au compte du rentier du REER ou du FERR mentionné à la question 4. Le REER ou FERR est conforme ou sera conforme au modèle de régime ou de fonds suivant :

Numéro et nom du modèle de régime ou de fonds

6. Le régime ou le fonds est enregistré selon la Loi de l'impôt sur le revenu ou nous en demanderons l'enregistrement. Nous vérifierons l'identification du régime ou du fonds figurant à la question 4 et, s'il y a lieu, nous ajouterons ou corrigerons des renseignements.

Nom du cessionnaire Date
Signature d'une personne autorisée Titre ou fonction

Partie 3 – Cédant : Remettez au demandeur un feuillet T4RSP ou T4RIF qui indique le montant du transfert et précisez qu'il s'agit d'un transfert selon le sous-alinéa 60I)(v)

7. Nous avons transféré \$ du REER ou du FERR qui est mentionné à la question 1 au cessionnaire qui est mentionné à la question 4.

- a) L'époux ou conjoint de fait du rentier a-t-il cotisé au REER l'année du transfert ou une année précédente? Oui Non Sans objet
b) Le FERR comprend-il des montants transférés d'un REER auquel l'époux ou conjoint de fait du rentier a cotisé? Oui Non Sans objet

c) Nom de l'époux ou conjoint de fait Numéro d'assurance sociale de l'époux ou conjoint de fait

8. Le FERR du cédant est-il un « FERR admissible » selon la définition au verso de ce formulaire? Oui Non Sans objet
Les renseignements fournis dans cette partie sont, à notre connaissance, exacts et complets.

Nom du cédant Date
Signature d'une personne autorisée Titre ou fonction

Partie 4 – Cessionnaire : Remettez au demandeur un reçu d'impôt qui indique le montant du transfert selon le sous-alinéa 60I)(v)

Nous avons reçu \$ que nous porterons au crédit du demandeur, selon les instructions de la partie 1.

Signature d'une personne autorisée Titre ou fonction Date

**Copie 2 – À l'intention du rentier ou du bénéficiaire (toutes les parties doivent être remplies)  
Ne joignez pas cette copie à votre déclaration de revenus.**

**Copie 3 – À l'intention du cessionnaire (toutes les parties doivent être remplies)**

**Copie 4 – À l'intention du cédant lorsqu'il reçoit toutes les copies du cessionnaire  
(les parties I et II doivent être remplies) par le cessionnaire et la partie III par le cédant**

## Comment utiliser ce formulaire

Vous pouvez utiliser ce formulaire pour acheter une rente ou pour faire l'une des demandes suivantes :

- demander à l'émetteur de votre REER de transférer la valeur de votre rente à un autre REER ou à un FERR;
- demander à l'émetteur de votre FERR de transférer un montant dépassant le montant minimum qui doit être payé pour l'année à votre FERR;
- demander à l'émetteur du FERR de votre époux ou conjoint de fait décédé de transférer un montant dépassant le montant minimum qui doit être payé pour l'année à votre REER ou à votre FERR.

## Comment remplir ce formulaire

### Partie 1

Le rentier ou l'époux ou conjoint de fait bénéficiaire qui demande le transfert (le demandeur) remplit et signe la partie 1. Il remet ensuite toutes les copies à l'émetteur du REER, de la rente ou du FERR auquel le montant sera transféré (le cessionnaire). Si le cessionnaire a reçu une lettre signée par le demandeur dans laquelle ce dernier demande le transfert direct, le cessionnaire peut joindre une copie de la lettre au formulaire et remplir et signer la partie 1.

### Partie 2

Le cessionnaire remplit et signe la partie 2. Il envoie ensuite toutes les copies à l'émetteur du REER ou du FERR duquel le montant sera transféré (le cédant).

### Partie 3

Le cédant remplit et signe la partie 3. Il conserve la copie 4 du formulaire et envoie les copies 1, 2 et 3 au cessionnaire avec le montant transféré.

### Partie 4

Le cessionnaire remplit et signe la partie 4 des copies 1, 2 et 3. Il retourne ensuite la copie 1 au cédant, donne la copie 2 au rentier ou à l'époux ou conjoint de fait bénéficiaire et conserve la copie 3.

## Exigences de déclaration

**Cédant** : Le cédant ne doit pas prélever l'impôt sur le revenu sur le montant transféré.

L'émetteur d'un REER qui transfère la valeur d'une rente doit déclarer le montant sur un feuillet T4RSP pour l'année du transfert.

L'émetteur d'un FERR qui transfère un montant doit le déclarer sur un feuillet T4RIF pour l'année du transfert.

**Cessionnaire** : L'émetteur du REER, du FERR ou de la rente qui est le cessionnaire remet au demandeur un reçu indiquant la date et le montant du paiement.

**Particulier** : Le demandeur joint une copie du feuillet T4RSP ou T4RIF, ainsi qu'une copie du reçu, à sa déclaration pour l'année du transfert. Le demandeur inclut le montant indiqué sur le feuillet dans ses revenus imposables dans sa déclaration, et déduit le montant indiqué sur le reçu.

### Transfert d'un REER ou FERR au profit de l'époux ou conjoint de fait

Si le montant est transféré d'un REER ou FERR au profit de l'époux ou conjoint de fait, le demandeur doit peut-être aussi remplir le formulaire T2205, *Montants provenant d'un REER ou d'un FERR au profit de l'époux ou conjoint de fait à inclure dans le revenu de \_\_\_\_*.

Le particulier doit remplir le formulaire T2205 si toutes les conditions suivantes s'appliquent :

- le rentier a moins de 72 ans le 31 décembre de l'année où le transfert direct est effectué;
- le demandeur transfère le montant pour acheter une rente et cette rente peut être convertie au cours des trois années suivant son achat;
- la case *oui* a été cochée en 7a) ou 7b) de la partie 3.

## Définitions

**Cédant** – Personne qui émet le régime ou le fonds duquel le montant est transféré.

**Cessionnaire** – Personne qui émet le régime, la rente ou le fonds auquel le montant est transféré.

**Époux ou conjoint de fait** – Vous trouverez la définition de ces expressions dans la plupart des brochures et des guides que nous publions.

**FERR admissible** – FERR établi avant 1993, auquel aucun bien n'a été transféré ou versé après 1992, ou FERR établi après 1992, qui contient seulement des biens transférés d'un autre FERR admissible. Dans un FERR admissible, le montant minimum qui doit être payé chaque année est moins élevé que dans les autres FERR.

**Rente admissible** – Une rente décrite à la division 60l)(ii)(A), y compris :

- une rente qui dure pendant la vie du rentier;
- une rente qui dure pendant les vies du rentier et de son époux ou conjoint de fait;
- une rente d'une terme garantie qui ne dépasse pas la différence entre 90 et l'âge du contribuable ou de son époux ou conjoint de fait.

**Rentier** – Personne qui a le droit de recevoir des paiements d'un REER ou d'un FERR.